

## *j. L'index*

Selon Mathieu Guidère<sup>1</sup>, l'index est un outil pratique et utile au lecteur dans tout travail de recherche. Il permet de faciliter l'accès au contenu et la consultation du mémoire ou de la thèse.

Il existe deux types d'index :

**1. L'index des noms** : il contient la liste alphabétique de tous les noms propres cités dans la rédaction avec indication du numéro des pages où ils apparaissent : noms d'auteurs, de personnages, de lieux, etc.<sup>2</sup>

**2. L'index des thèmes** : il contient la liste alphabétique des notions et sujets abordés en cours de travail, avec indication du numéro des pages où ils sont traités : concepts philosophiques, notions culturelles, courants critiques, etc.<sup>3</sup>

L'index doit être généré automatiquement en fin de travail. Pour ce faire, il faut « marquer » préalablement les mots clés, noms propres et thèmes essentiels qui constitueront les entrées de l'index final. Ce « marquage » s'effectue au fur et à mesure de la saisie du texte ou lors de la relecture finale.<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> Op. cit. page 44.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Ibid.